

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 12

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Groupe de réflexion sur l'avenir (II)¹

Tenants et aboutissants de la globalisation

A. La globalisation : de quoi s'agit-il ?

1. La globalisation ou mondialisation caractérise une évolution vers un système plus ouvert et global des relations à l'échelle mondiale, dans lequel :

- la dimension « espace-temps » tend vers zéro - l'information est donc quasi instantanée ;
- les différents champs d'activité humaine (politique, économie, technologie, etc.) sont en constante interaction et interdépendance ; et
- pratiquement tous les acteurs et observateurs ont la possibilité de suivre et/ou participer à l'évolution politique, sociale, économique et culturelle de la planète.

2. Ce phénomène résulte de la conjugaison de trois facteurs : la dynamique scientifique et technologique, les stratégies et alliances des entreprises, la coopération institutionnelle internationale. Les progrès scientifiques et techniques, notamment dans le traitement de l'information (informatique) et les communications ont réduit les coûts de transaction et d'information. Dans ce cadre, de nouvelles entreprises transnationales sont apparues dont l'activité s'est étendue au monde entier. Parallèlement, l'internationalisation des petites et moyennes entreprises s'est renforcée aussi dans les pays déjà fortement ouverts vers l'extérieur comme la Suisse. Cette internationalisation prend des formes variées : extension commerciale ou/et production à l'étranger, sous-traitance, licence, coopération, alliance, etc. Finalement, la coopération internationale économique et politique, amorcée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, a donné un cadre insti-

tutionnel relativement stable au sein duquel les relations internationales ont pu se développer systématiquement.

3. La conjonction des politiques de libéralisation, de déréglementation et de privatisation des Etats avec les nouvelles stratégies des entreprises a entraîné d'une part une recomposition des facteurs de production, d'autre part la délocalisation de certaines entreprises et chaînes de production. Ces pressions économiques n'ont pas manqué de mettre en évidence l'importance des héritages socio-culturels et ethniques respectifs des différents pays ou régions en compétition. Ainsi, en Europe continentale par exemple, la rareté progressive du travail et l'augmentation du chômage menacent directement l'environnement économique, éducationnel, ethnique et culturel d'une partie croissante de la population. Il aura fallu attendre cette fin du XX^e siècle avec son cortège de problèmes structurels pour reconnaître l'importance du travail en tant que facteur d'intégration sociale - et plus seulement en tant que source indispensable de revenus. Aux Etats-Unis et dans une moindre proportion en Grande-Bretagne également, les flexibilités systémiques existantes ont facilité les ajustements structurels - ce qui ne saurait en fait exclure l'existence de problèmes socio-culturels.

4. L'intégration à l'échelle mondiale se manifeste par une interdépendance accrue des marchés et de la production. Plusieurs éléments témoignent de cette évolution : notamment la progression du ratio du commerce à la production et l'accroissement de l'investissement direct, de la sous-traitance internationale, des créations, fusions et acquisitions transfrontalières d'entreprises et

des accords de collaboration inter-entreprises. La progression relative du commerce tient à l'interaction entre les politiques gouvernementales de libéralisation des échanges et des flux de capitaux et l'apparition d'innovations technologiques qui réduisent les coûts de communications et de transports rendant ainsi possible des stratégies d'expansion des entreprises et des particuliers.

B. Les échanges commerciaux

5. Le volume du commerce mondial des marchandises a progressé, selon les estimations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à un taux annuel moyen supérieur à 6 % depuis 1950, alors que celui de la production mondiale de marchandises est estimé à environ 4 %. L'écart entre la croissance du commerce et celle de la production a été très inégal selon les décennies. Une autre manière d'illustrer la croissance relative du commerce international est de rapporter le commerce à la production. Ainsi, le ratio de commerce a passé de 7 à 15 % de 1950 à 1974 et de 15 % à 22,5 % de 1984 à 1994. Ce rythme élevé de croissance du commerce est dû principalement aux échanges de produits manufacturés. L'OMC pense que la catégorie de produits « machines de bureau et équipement de télécommunication » qui comprend également les ordinateurs a joué un rôle clé dans la mondialisation, la part de ces produits dans le commerce mondial ayant presque doublé entre 1984 et 1994.

6. Sur le plan régional, le même doublement du ratio du commerce des biens et services au PIB peut être constaté dans les trois régions principales que sont l'Europe et l'Afrique, l'Amérique, et l'Asie (avec l'Océanie). Grâce à la forte croissance de certains pays asiatiques, la part des exportations de marchandises de ces pays dans les exportations mondiales s'est accrue de 20,6 à 27 % et celle de

**Variation de la part des échanges dans le monde 1963-1995
(différence de % du commerce de marchandises)**

Régions d'origine	Régions de destination			Total
	Amérique	Euroafrique	Asie-Océanie	
Amérique	-0,5	-5,7	0,1	-6,2
Euroafrique	-1,3	-7,2	-0,3	-8,8
Asie-Océanie	4,3	1,3	7,9	13,4
Total	2,4	-11,6	7,6	

Notes: - y compris commerce interne à l'Union européenne
- commerce à destinations non spécifiées en 1995: 1,6 point

Source: Base de données OMC

l'Europe, paradoxalement, de 38 à 44 % entre 1984 et 1994.

7. Le tableau des échanges dans le monde illustre éloquemment la montée en puissance des économies asiatiques et la relative stagnation des économies occidentales. Si 40 % des échanges se font encore à l'intérieur de la région Euroafrique (47 % en 1963), la tendance la plus significative depuis les années soixante est la montée de la région Asie-Océanie dont la part aux flux commerciaux à l'intérieur et vers les autres zones a augmenté de façon spectaculaire, de 7,9 respectivement de 4,3 points (voir tableau). A l'inverse, les échanges entre l'Amérique et l'Europe, qui restent toutefois les pôles de développement principaux, sont en perte de vitesse.

C. Les investissements directs

8. L'exportation (ou l'importation) de biens et services n'est qu'une des formes de l'intensification des relations économiques internationales. L'extension formidable du commerce a été accompagnée par une libéralisation successive du contrôle des changes et des restrictions affectant les flux de capitaux, dans un premier temps au sein des pays industrialisés et ensuite dans les pays en voie de développement. L'engagement financier à l'étranger peut prendre plusieurs formes: le prêt bancaire, le prêt obligataire, le placement ou encore l'investissement direct.

9. L'investissement direct se distingue du placement, ou de l'investissement en portefeuille, par le fait qu'il représente par définition une part élevée (10, 20 %, 50 % voir plus selon les pays) du projet d'investissement envisagé. Il est en principe motivé par un intérêt durable dans le pays d'accueil, par exemple pour s'assurer l'accès aux matières premières, pour être présent sur le marché ou faciliter le

service après-vente. Les entreprises qui investissent à l'étranger peuvent aussi être motivées pour contourner des réglementations protectionnistes, pour profiter d'une main d'œuvre bon marché ou simplement pour réaliser des économies d'échelle en élargissant leur volume de production et de vente.

10. Selon les données récentes et plus représentatives de la Banque nationale suisse, le volume des investissements à l'étranger des entreprises établies en Suisse représente entre 1993 et 1995 35 à 40 % des investissements réalisés en Suisse. En corollaire, les personnes occupées par les entreprises suisses à l'étranger représentent la moitié de leurs effectifs, et la tendance est à la hausse. Cependant, toutes les entreprises ne franchissent pas les obstacles de l'investissement direct. Plus de la moitié des investissements directs de la Suisse sont le fait des vingt plus grandes entreprises industrielles et presque la totalité des investissements du secteur tertiaire suisse à l'étranger émane des trois ou quatre plus grandes banques et assurances.

D. Marchés financiers et immobiliers

11. La globalisation des marchés financiers mérite une mention spéciale, compte tenu de son impact fondamental sur le processus de globalisation en général et de ses effets sur l'immobilier en particulier. Elle découle d'une part des deux crises pétrolières de 1973 et 1979, des flux financiers énormes qui en découlèrent et de l'endettement des pays du Sud et, d'autre part, de l'apparition, au Nord, des excédents de la balance des paiements allemands et japonais et du déficit chronique américain.

12. Les années quatre-vingt sont caractérisées par le développe-

ment fulgurant des marchés financiers. Depuis 1980, le produit national brut nominal des pays de l'OCDE et la valeur du commerce mondial ont été multipliés respectivement par 2,5 et 3. Quant à la valeur des actifs financiers traités sur les plus grandes places boursières, elle a été multipliée par 7,7. Parallèlement, le volume des transactions de change augmentait 15 fois. La croissance des activités financières est donc bien 2 à 4 fois plus forte que celle du reste de l'économie. L'économie dite d'endettement, système financier dominé par les prêts bancaires, encore prédominante dans les pays européens (Allemagne, Suisse, etc.) glisse progressivement vers une économie basée sur les marchés financiers (pays anglo-saxons et France partiellement). Le développement des marchés financiers repose sur la titrisation qui désigne le remplacement des dettes et créances non négociables (crédits par exemple) par des titres qui le sont par définition (actions, obligation, parts de fonds de placement, etc.). L'innovation financière trouve ses racines dans les années septante avec la montée de l'inflation et l'apparition d'une grande volatilité des taux d'intérêts et des taux de changes due à l'abandon du régime des taux de change fixes. Les avances technologiques en matière de télécommunication et de traitement des informations ont réduit le coût unitaire des transactions financières. Le changement dans la localisation géographique des flux internationaux d'épargne et d'investissement (surplus des pays de l'OPEP, crise de dette 1982, comptes extérieurs déficitaires des Etats-Unis) a accru les mouvements de capitaux internationaux.

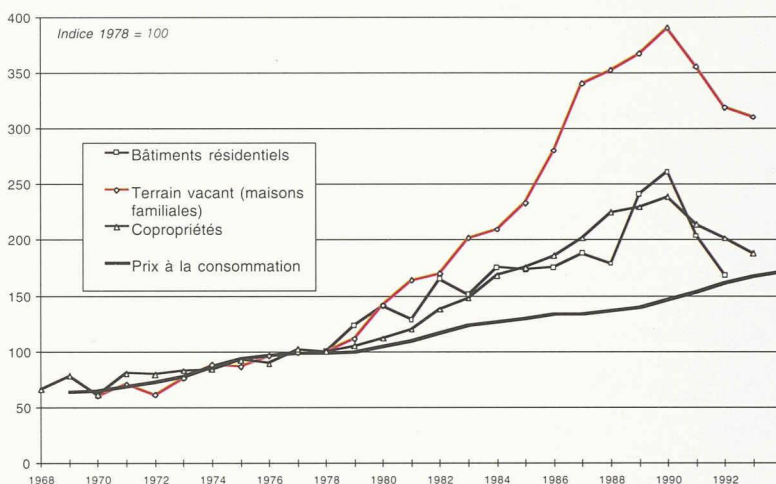
13. Si la titrisation des hypothèques respectivement des investissements immobiliers n'est pas apparue en Suisse et en Europe sur une large échelle - les fonds de placement immobiliers sont encore marginaux par rapport à la

valeur des actifs immobiliers, par exemple – l'objet immobilier est devenu progressivement un instrument de placement comme les autres (actions, or, voire œuvre d'art) et de plus en plus recherché. Plusieurs raisons peuvent être avancées: le développement formidable de la prévoyance professionnelle, favorisée par des mesures fiscales, la recherche d'opportunités de placement, la diversification exigée des portefeuilles d'actifs pour réduire le risque moyen, et la création parfois excessive de liquidité par les banques centrales (notamment dans les années quatre-vingt).

14. De plus, le bien immobilier, comme les autres actifs mentionnés ci-dessus qui ne sont pas soumis à des engagements de remboursement et dont la valeur fondamentale est inconnue ou difficile à évaluer, se prête aujourd'hui plus facilement à un comportement spéculatif, le prix d'aujourd'hui dépendant de l'anticipation du prix de demain. Ainsi, l'activité financière qui s'est emparée de ces actifs est plus ou moins détachée des conditions de la production présente de biens et services. Toutefois, la baisse du rendement immobilier et le renchérissement du crédit (hypothécaire) a provoqué un renversement sévère de la tendance à la fin des années quatre-vingts, dans les pays développés, notamment au Japon, mais aussi ailleurs (Thaïlande, par exemple), le mini-krach de la bourse en 1987 ayant révélé les déséquilibres structurels croissants sur les marchés des actifs. Le graphique donne un exemple frappant de la flambée des prix d'actifs immobiliers vers la fin des années quatre-vingt dans le canton de Genève et de leur effondrement subséquent.

15. Les conséquences de la globalisation, notamment financière, pour l'industrie de la construction sont multiples. Même si, globalement, la construction va rester une

Graphique: Evolution des prix d'actifs immobiliers à Genève



Source: Hoessli et al., *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, mars 1997

activité tournée vers le marché domestique, interne, les pressions concurrentielles qui s'exercent sur elle auront tendance à augmenter. C'est le fait par exemple de l'ouverture des marchés publics qui se réalise dans le cadre des accords de l'Uruguay Round ou avec la conclusion des négociations bilatérales engagées avec l'Union européenne. De plus, la décartellisation, la libéralisation de la politique agricole, la libéralisation prévue dans certains domaines de l'infrastructure (transports, électricité), la libéralisation de la Lex Friedrich pour les investisseurs étrangers, et d'autres mesures en cours vont exercer une pression sur le niveau général des prix (le niveau des prix en Suisse étant en moyenne de 40 % plus élevé que dans les autres pays économiquement avancés), et partant sur les prix et les prestations de l'industrie de la construction. Les exigences des maîtres de l'ouvrage étrangers et par la suite suisses se fera de plus en plus sentir. Sur le plan plus macroéconomique des finances, il n'est pas exclu que l'introduction de l'Euro, et l'intégration financière et monétaire de plus en plus poussée de la finance internationale aboutissent à un alignement des taux d'intérêt suisses sur les niveaux de taux plus élevés, faisant ainsi perdre à la construction les financements bon marché.

16. En conséquence, l'industrie de la construction (il s'agit aussi bien des bureaux d'architectes ou d'ingénieurs que des entreprises de génie civil, de maçonnerie, ... bref de tous les bureaux ou entreprises

de la construction) est entrée dans une phase d'adaptation aux nouvelles conditions de production. Cette adaptation touche deux volets: d'une part le processus de production proprement dit, d'autre part la composante financière. En ce qui concerne le processus de production, on assiste à une segmentarisation des services et de la production, laquelle peut conduire, en fonction des critères économiques découlant des forces du marché, à des regroupements ou des concentrations *ad hoc* ou à des répartitions de tâches en sous-traitance. Comme le marché évolue constamment durant cette période d'instabilité socio-économique que nous traversons, la phase actuelle de regroupements et de concentrations n'est pas terminée. Cette situation s'apparente à celle que l'on connaît, par exemple, dans l'industrie mécanique et manufacturière, sous le nom de production flexible. Pour ce qui est de la composante financière, elle constitue l'élément clé nouveau qui bouleverse l'industrie et le marché de la construction: l'assise financière des bureaux ou entreprises du secteur de la construction est devenue un facteur commercial essentiel dans la compétition pour le maintien ou l'acquisition de nouvelles parts de marché.

17. Dans la mesure où les bureaux d'architectes et d'ingénieurs disposent d'un capital humain et d'un savoir-faire élevé, une exportation de prestations est souhaitable et peut-être possible, à l'instar des petites et moyennes

Interdépendance entre marché immobilier et marché financier

Une corrélation peut exister entre le crédit et le prix des actifs. Au niveau de la demande, les emprunts sont généralement motivés par les anticipations sur le revenu futur des investissements, réels et financiers, qui se reflètent à leur tour dans les prix des actifs sur le marché. Les décisions d'emprunt peuvent obéir également à des considérations d'ordre plus spéculatif, lorsque les opérateurs cherchent, par exemple, à tirer parti de plus-values anticipées. Du côté de l'offre, les intermédiaires financiers sont d'autant plus disposés à accorder des prêts que les prix des actifs sont élevés, car les emprunteurs sont mieux en mesure de fournir des garanties. Aux derniers stades des hausses des prix des actifs, les plus-values anticipées peuvent devenir la principale motivation et être déconnectées des données fondamentales de l'économie réelle.

Les sociétés japonaises qui possédaient des terrains dont l'usage avait pu être modifié dans le cadre des projets de réaménagement de l'espace urbain ont vu leur capitalisation boursière (valeur de leurs actions) augmenter considérablement. Le crédit a ensuite servi pour entretenir une demande excédentaire sur les deux marchés. En effet, la hausse des prix des terrains a augmenté la valeur des garanties offertes aux banques, qui n'ont pas hésité à prêter de l'argent qui a été utilisé notamment pour acheter des actions. Les cours des actions ont augmenté et la capitalisation boursière a fourni en retour une garantie pour obtenir les crédits destinés à accroître le portefeuille immobilier et a engendré des plus-values non imposables dans le jeu accéléré des ventes et achats spéculatifs.

D'après Aglietta, Michel et al., « Globalisation financière: l'aventure obligée », Economica, Paris, 1990.

entreprises d'autres branches qui trouvent de plus en plus de débouchés à l'extérieur du pays. Cependant, cela suppose l'adapta-

tion ou la reprise ainsi que l'assimilation des normes, des technologies de gestion et de production internationales.

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui célèbrent les anniversaires suivants:

Juin

90 ans 24 juin: Jean-Pierre Vouga, prof., arch., Morges

85 ans 5 juin: Jean Henri Suter, arch., Conthey

17 juin: Heinrich Bertschinger, ing. civil, Muralto

Assemblée des délégués

Samedi 14 juin, 10 h 30, Berne, Casino

L'ordre du jour et les conférenciers de l'assemblée des délégués 1/97 sont les suivants.

- Bienvenue, but de l'AD (Kurt Aellen)
- Procès-verbal de l'AD du 29 août 1996
- Approbation du rapport annuel 1996 (Kurt Aellen)
- Approbation du règlement du Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers, GSF
- Elections (Kurt Aellen)
- Finances (Kurt Aellen)
- Comptes 1995 + commentaire (Dominique Langer)
- Comptes 1996 + commentaire (Dominique Langer)
- Pronostic 97 (Dominique Langer)
- Approbation de la norme SIA 469 « Conservation des ouvrages » (Fritz Kühni)
- Groupe de réflexion sur l'avenir de la SIA – Rapport intermédiaire (J.-D. Clavel)
- Nouveau règlement des concours, doc. « Procédures d'adjudication » – Rapport intermédiaire sur les résultats de la mise en consultation, état des travaux (Kurt Aellen)

Musée d'ethnographie, Genève

Résultats

Le jury du concours de projets organisé par la Ville de Genève pour un nouveau Musée d'ethnographie à la place Sturm¹ a rendu les décisions suivantes.

1 ^{er} rang	1 ^{er} prix	Fr. 38 000.-	Bureau d'architecture Olaf Hunger, Lausanne. Collaborateurs: Nicolas Monnerat, architecte, Franck Petitpierre, architecte
2 ^e rang	2 ^e prix	Fr. 30 000.-	Bureau d'architecture Philippe Meier, Genève. Collaborateurs: Didier Challand, architecte, Marc Langenegger, architecte. Conseil: Jean-Daniel Pasquettaz, architecte

3 ^e rang	3 ^e prix	Fr. 20 000.-	Pool d'architectes David Leuthold, Philipp Hirtler, Mischa Spoerri, Zurich. Collaborateurs: Dieter Bachmann, Raphael Frei, Mathias Heinz, Andreas Sonderegger, Matthias Stocker, Jens Studer, Vital Streiff
4 ^e rang	Mention	Fr. 19 000.-	Bureau Jean-Pierre Dürig et Philippe Rämi, Zurich
5 ^e rang	Mention	Fr. 18 000.-	Bureau d'architecture Thierry Rousselot, Neuchâtel. Collaborateurs: Alexis Burrus, François Charbonnet
6 ^e rang	4 ^e prix	Fr. 17 000.-	Bureau d'architecture Jan Pernegger, Genève. Collaborateurs: Patrick Aeby, Jérôme Hentsch, Mirco Coletto. Conseil: Jérôme Hentsch, artiste
7 ^e rang	5 ^e prix	Fr. 16 000.-	Bureau d'architecture Stephan Derendinger, Zurich

¹ Voir IAS N° 24 du 6 novembre 1996, p. 448